



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



PLAN DE RELANCE AGRI-AGRO

NOUVELLE-AQUITAINE

2021 - 2022

nouvelle-aquitaine.fr



Le Plan de relance 2021-2022 Nouvelle-Aquitaine propose différents outils d'accompagnement aux secteurs agricole et agroalimentaire du territoire afin de surmonter la crise sanitaire et de réussir la transition agro-écologique.

La Région, l'État et l'Europe vous accompagnent dans vos projets pour relever ces défis avec des dispositifs de soutien complémentaires.



- Sortie des pesticides de synthèse
- Atténuation du changement climatique
- Préservation de la biodiversité
- Adaptation au changement climatique
- Bien-être animal et biosécurité
- Systèmes alimentaires durables

LES AXES DE SOUTIEN

Dispositifs & financements

1

Investissements agricoles (PCAE)

PME élevage / Abreuvement / Mécanisation montagne / CUMA / Transformation commercialisation / Agroéquipements / Aléas climatiques / IAE / Plantons des haies / Maraîchage / Pépinières viticoles / Lycées agricoles / Investissements pastoralisme / Hydraulique

2

Agroenvironnement

MAEC / MAB / CAB / Certification HVE / Bons «Bilans carbone» / Diagnostic Carbone

3

Plan protéines végétales

Investissements amont / Investissement aval / Structuration amont-aval

4

Filières et coopération

PEI / Promotion SIQO / Structuration des filières agri-agro / Fonds Avenir bio / NEOCOOP

5

Investissements agroalimentaires et alimentation durable

Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine / Abattoirs / IAA

+

Garantie bancaire

Alter'NA

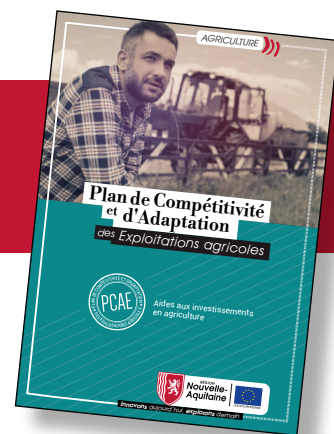
DISPOSITIFS SOUTENUS PAR



(+) et aussi ... les aides à l'installation, à la transmission, à l'accès au foncier...

1

INVESTISSEMENTS AGRICOLES (PCAE)



sous réserve du respect de tous les critères d'éligibilité de chacune des aides, disponibles dans les règlements d'intervention

DISPOSITIFS	TYPE ET FINANCEURS	MODALITÉS	CALENDRIER	INSTRUCTEUR	SITE WEB ou CONTACTS
PLAN DE MODERNISATION DES ÉLEVAGES – PME « PACTE BIOSÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL » + volet « formation des éleveurs au bien-être animal et biosécurité » courant 2 nd trimestre 2021	Appel à Projets régional - PDR 	- 1 appel à projets unique - Taux d'aides : 40% - Bonification : 10% zone de montagne - 7 000€ à 100 000€ d'investissements (transparence GAEC et sur-plafonds pour JA/NI et Bio/HVE)	Mars 21	DDT/M	Bientôt disponible sur les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
AUTONOMIE EN EAU POUR L'ABREUVEMENT DES ANIMAUX (départements touchés par la sécheresse)	Appel à Projets régional 	- Taux d'aides : 40% - 3 000€ à 20 000€ HT d'investissements	1/10/20 15/09/21	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
MÉCANISATION EN ZONE DE MONTAGNE	Appel à Projets régional - PDR 	- Taux d'aides : 50% - Plancher d'investissements : 4 000€ HT	23/12/20 31/07/21	DDT/M	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
CUMA (hors agroéquipements FAM et protéines végétales amont FAM)	Appel à Projets régional - PDR 	- Taux d'aides : de 40% à 60% - 10 000€ à 500 000€ HT par projet pour les CUMA de moins 10 adhérents (pas de plafond pour les CUMA de + de 10 adhérents)	1/02/21 31/07/21	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES (hors protéines végétales amont FAM)	Appel à Projets régional 	- Exploitations engagées en AB ou HVE - Taux d'aides : 40% - 5 000€ à 60 000€ HT d'investissements (120 000€ ou plus si collectif)	25/01/21 31/07/21	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
RENOUVELLEMENT DES AGROÉQUIPEMENTS	Téléprocédure Franceagrimer 	- Taux d'aides : 20% à 40% - Bonifications : 10% JA/NI - 10% CUMA - 2 000€ à 40 000€ HT d'investissements (150 000€ pour CUMA) Une seule demande par bénéficiaire d'ici 31/12/22	4/01/21 27/01/21 Dispositif CLOS	FAM	franceagrimer.fr
AGROÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (gel, grêle, vent, sécheresse)	Téléprocédure Franceagrimer 	- Taux d'aides : 30% - Bonifications : 10% JA/NI - 10% CUMA - 2 000€ à 40 000€ HT d'investissements (300 000€ pour CUMA) Une seule demande par bénéficiaire d'ici 31/12/22	4/01/21	FAM	franceagrimer.fr
INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES - HORS PLANTATIONS Mise en défens des berges, mares, nichoirs, perchoirs et bandes fleuries	Appel à Projets régional 	- Exploitations engagées en AB ou HVE - Taux d'aides : 70% - Projets individuels ou collectifs	Mars 21	Région Nouvelle-Aquitaine	Bientôt disponible sur les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
PLANTONS DES HAIES Arbres et haies en individuel et collectif – investissements et animation	Appel à Projets régional 	Barèmes forfaitaires par mètre linéaire et selon investissement	Animation : mars 21 Investissements : avril 21	DRAAF DDT/M	draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

DISPOSITIFS	TYPE ET FINANCEURS	MODALITÉS	CALENDRIER	INSTRUCTEUR	SITE WEB ou CONTACTS
CULTURES MARAÎCHÈRES, PETITS FRUITS ET HORTICULTURE (hors agroéquipements FAM pour les ATP)	Appel à Projets régional 	- Exploitations engagées en AB ou HVE - Taux d'aides : 40% - Bonification : 10% JA/NI - 3 000€ à 40 000€ HT d'investissements	20/01/21 20/07/21	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
PÉPINIÈRES VITICOLES « PEPI VIN »	Appel à Projets régional 	- Taux d'aide : 40 % si sanitaire, 30% si non sanitaire - Bonification : projet collectif	Avril 21	Région Nouvelle-Aquitaine	Bientôt disponible sur les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS DES LYCÉES AGRICOLES	Appel à Projets régional 	Investissements dans les exploitations et ateliers technologiques (agri, aqua, forêt)	Avril 21	Région Nouvelle-Aquitaine	Région Direction Agriculture Service filières promotion qualité
PASTORALISME INVESTISSEMENTS Modernisation cabanes et améliorations pastorales	Appel à Projets régional - PDR 	- Taux d'aides : 80% - Plafonds d'investissements : 120 000€ à 210 000€ HT	23/12/20 2/04/21	DDT/M	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
PASTORALISME INVESTISSEMENTS Contention, accès et ouverture milieux et conduite du troupeau	Appel à Projets régional - PDR 	Taux d'aides : 75% à 80%	23/12/20 2/04/21	DDT/M	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
HYDRAULIQUE	Appel à Projets régional – PDR AQ et LIM 	Appel à projets de petite hydraulique	Avril 21	Région Nouvelle-Aquitaine	Bientôt disponible sur les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture



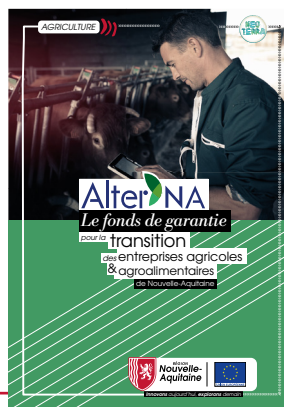
avec la participation des Conseils Départementaux de Nouvelle-Aquitaine.



LA GARANTIE BANCAIRE ALTER'NA

L'outil de garantie bancaire Nouvelle-Aquitaine Alter'NA évolue pour vous accompagner au mieux (augmentation des taux maximum d'aides publiques, éligibilité des secteurs forestiers).

www.alter-na.fr



2

AGROENVIRONNEMENT

sous réserve du respect de tous les critères d'éligibilité de chacune des aides, disponibles dans les règlements d'intervention

DISPOSITIFS	TYPE ET FINANCEURS	MODALITÉS	CALENDRIER	INSTRUCTEUR	SITE WEB ou CONTACTS
 PACTE D'AMBITION RÉGIONALE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE 2021-2022					
CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE CAB	Déclaration PAC  	Plafond : 18 000€ à 21 000€ /exploitation/an	Téledéclaration PAC mai 21	DDT/M	telepac.agriculture.gouv.fr
MAINTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE MAB	Déclaration PAC  	Sans plancher, plafond 10 000€/an/exploitation spécialisée bio	Téledéclaration PAC mai 21	DDT/M	telepac.agriculture.gouv.fr
CRÉDITS D'IMPÔT BIO	Déclaration d'impôt 	+ crédits d'impôts DGFIP de 3 500€ en faveur de l'AB cumulable avec CAB et MAB dans la limite de 4 000€	2021	Etat	impots.gouv.fr
MAEC Reconduction de contrats 2015-2016	Appel à Projets régional - PDR Déclaration PAC  	Possibilité de reconduire tous les contrats 2015 et/ou 2016 arrivés à échéance, selon les mêmes modalités.	Téledéclaration PAC mai 21	DDT/M	telepac.agriculture.gouv.fr
Nouveaux contrats	Appel à Projets régional - PDR Déclaration PAC  	- 103 territoires retenus pour des nouveaux contrats MAEC 2021. - Contrats de 1 an ou 5 ans selon les MAEC	AAP clos Téledéclaration PAC mai 21	DDT/M	telepac.agriculture.gouv.fr
CERTIFICATION HVE Accompagnement dans la certification par la voie A	Appel à Projets régional 	Forfait de 300€ à 400€	Fil de l'eau	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
CERTIFICATION HVE Crédits d'impôts	Déclaration d'impôt 	Crédit d'impôts DGFIP de 2 500€	2021	Etat	economie.gouv.fr/plan-de-relance
BONS « DIAGNOSTIC CARBONE » pour les jeunes - NI et JA	Appel à Projets national ADEME 	- Taux d'aides max : 90% - Plafond d'aides par diagnostic	Appel à Projets sélection des organismes : 15/12/20 Premiers diagnostics carbone : 01/03/21	Etat	economie.gouv.fr/plan-de-relance
MICRO-MÉTHANISATION	Dispositif agriculture 	- Taux d'aides max : 40%	Fil de l'eau	Région Nouvelle-Aquitaine	agriculture@nouvelle-aquitaine.fr



et aussi ...

Feuille de route BIO CONTRÔLE & BIO SOLUTION



avec la participation des Conseils Départementaux de Nouvelle-Aquitaine.



sous réserve du respect de tous les critères d'éligibilité de chacune des aides, disponibles dans les règlements d'intervention

DISPOSITIFS	TYPE ET FINANCEURS	MODALITÉS	CALENDRIER	INSTRUCTEUR	SITE WEB ou CONTACTS
INVESTISSEMENTS					
AMONT : équipements spécifiques permettant la culture, la récolte et le séchage d'espèces riches en protéines végétales et le développement de sursemis de légumineuses fourragères	Téléprocédure Franceagrimer 	- Taux d'aides : 40% - Bonifications : 10% JA/NI - 10% CUMA - 1 000€ à 40 000€ HT d'investissements – 5 000€ HT pour le sursemis / 150 000€ CUMA Une seule demande par bénéficiaire d'ici 31/12/22	11/01/21 31/12/22	FAM	franceagrimer.fr
AVAL : plan de structuration des filières protéines végétales - matériel post récolte ou transformation	Téléprocédure Franceagrimer 	- Taux d'aides : de 10% à 50% - Plancher d'investissements : 100 000€ HT - Plafonds d'aides : . immatérielles : 200 000€ à hauteur de 50% du coût éligible . matérielles : 2 000 000€ à hauteur de 40% du coût éligible	2/12/20 31/12/22	FAM	franceagrimer.fr
	Dispositif Industries Agro-Alimentaires 	Investissements productifs : - Taux d'aides : jusqu'à 40% - 120 000€ à 3 000 000€ HT d'investissements - Eco-socio conditionnalité RSE si projet > 2 M€	Fil de l'eau	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture

STRUCTURATION AMONT-AVAL					
Plan de structuration des filières protéines végétales projets multipartenaires	Téléprocédure Franceagrimer 	- Au moins 2 maillons, au moins 1 entreprise - Projet de 6 à 30 mois - Taux d'aides : de 10% à 50% - Plancher d'investissements : 100 000€ HT - Plafonds d'aides : . immatérielles : 200 000€ à hauteur de 50% du coût éligible . matérielles : 2 000 000€ à hauteur de 40% du coût éligible	2/12/20 31/12/22	FAM	franceagrimer.fr
Dispositif régional	Appel à Projets régional 	Animation, appui technique collectif, transfert de connaissance : - Taux aide : max 70% - Plancher de dépenses : 20 000€ HT - Plafond de dépenses : 150 000€ HT	11/01/21 9/07/21	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
		Expérimentation : - Taux d'aide : max 50% - Plancher de dépenses : 50 000€ HT - Plafond de dépenses : 300 000€ HT	11/01/21 9/07/21	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture



avec la participation des Conseils Départementaux de Nouvelle-Aquitaine.



SOMMAIRE

4

FILIÈRES ET COOPÉRATION

sous réserve du respect de tous les critères d'éligibilité de chacune des aides, disponibles dans les règlements d'intervention

DISPOSITIFS	TYPE ET FINANCEURS	MODALITÉS	CALENDRIER	INSTRUCTEUR	SITE WEB ou CONTACTS
PARTENARIAT EUROPÉEN POUR L'INNOVATION PEI	Appel à Projets régional - PDR 	Financement de la phase d'émergence des groupes opérationnels	2 nd semestre 2021	Région Nouvelle-Aquitaine	Région Direction Agriculture Service filières promotion qualité
ACTIONS D'INFORMATION ET DE PROMOTION DES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO) DES PRODUITS AGRICOLES	Appel à Projets régional - PDR 	- Taux d'aides : 70% - Plancher de dépenses : 15 000€ HT - Plafond dépenses : . 160 000€ HT : promotion d'un produit sous SIQO . 320 000€ HT : promotion d'un SIQO multiproduits . 460 000 € HT : promotion de produits multi SIQO (minimum 3 produits) et les filières en crise (canards gras, bovins viande)	4/01/21 26/02/21	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
PLAN DE STRUCTURATION DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES projets collectifs pour les filières existantes ou émergentes (matériel et immatériel)	Téléprocédure Franceagrimer 	- Taux d'aides : de 10% à 50% - Plancher d'investissements : 100 000€ HT - Plafonds d'aides : . immatérielles : 200 000€ à hauteur de 50% du coût éligible . matérielles : 2 000 000€ à hauteur de 40% du coût éligible	2/12/20 31/12/22	FAM	franceagrimer.fr
FONDS AVENIR BIO projets collectifs	Téléprocédure Agence Bio 	- Programme sur 3 ans - Taux d'aide : de 10% à 100% - Plancher d'investissements : 50 000€ HT - Plafond d'aides : 1 200 000€ par projet et 700 000€ par partenaire indépendant	1 ^{re} vague : 19/10/20 12/01/21 2 ^e vague : 13/01/21 1/09/22	Agence bio	agencebio.org
PARCOURS NEOCOOP accompagnement des coopératives dans la transition agricole	Appel à Manifestations d'Intérêt 	Taux d'aides : 100% du temps passé par le prestataire	2 nd semestre 2021	Région Nouvelle-Aquitaine	Région Direction Agriculture Service compétitivité

+ et aussi ...

APPEL À PROJET RÉGIONAL

> Animation, appui technique collectif, transfert de connaissance

> Expérimentation

Toute l'info sur les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture



Ex de magasin 100% coopératif et participatif

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Filière **VITICOLE**
> commercialisation

viti REV

Filière **PALMIPÈDES**
> crise sanitaire

5

INVESTISSEMENTS AGROALIMENTAIRES ET ALIMENTATION DURABLE

sous réserve du respect de tous les critères d'éligibilité de chacune des aides, disponibles dans les règlements d'intervention

DISPOSITIFS	TYPE ET FINANCEURS	MODALITÉS	CALENDRIER	INSTRUCTEUR	SITE WEB ou CONTACTS
 PACTE ALIMENTAIRE NOUVELLE-AQUITAINE : RELOCALISATION ET ANCRAGE TERRITORIAL <i>entreprises.nouvelle-aquitaine.fr</i>					
INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS EN IAA	Dispositif Industries Agro-Alimentaires 	- Taux d'aides : jusqu'à 40% - Plafond d'investissements : 3 000 000€ HT - Eco-socio conditionnalité RSE si projet > 2 M€	Fil de l'eau	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
PROJETS D'INVESTISSEMENTS DANS LE CADRE DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (Mesure 13 – volet B)	Appel à candidatures régional 	- Investissements matériels et immatériels dans le cadre d'un PAT labellisé ou en cours de labellisation - Taux d'aides maximum : 40% (matériel) à 50% (immatériel) - Plancher de dépenses : 200 000€ HT - Aides publiques : 100 000€ à 1 200 000€ (dont max 200 000€ et 30% du total de l'aide sur la base des dépenses immatérielles)	1/02/21 30/09/21	DRAAF	draaf.nouvelle-aquitaine.gouv.fr
DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX - CAL Projets de coopération économiques et développement de solutions logistiques pour les filières et les territoires	Appel à Projets régional 	- Groupes projets d'acteurs privés ou publics/privés (partenariat incluant l'amont) - Dépenses d'ingénierie de projet (animation), prestations externes, investissements - Taux d'aides : 40% (investissement) à 50% (fonctionnement)	10/03/21 31/05/21	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
ABATTOIRS Plan de modernisation des abattoirs (modernisation, création, contrôle vidéo, formation)	Téléprocédure France AGRIMER 	- Taux d'aides investissements : 40% - Taux d'aides formation : 50% à 100% - Plancher d'investissements : 10 000€ à 50 000€ HT - Plafonds d'aides : 2 000 000€	15/12/20	DRAAF	franceagrimer.fr
Dispositif régional	Dispositif Industries Agro-Alimentaires 	- Taux d'aides : jusqu'à 40% - Plafond d'investissements : 3 000 000€ HT - Eco-socio conditionnalité RSE si projet > 2 M€	Fil de l'eau (dispositif Industries Agro-Alimentaires)	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture
INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS EN INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	Dispositif Industries Agro-Alimentaires 	- Taux d'aides : jusqu'à 40% - Plancher d'investissements : 120 000€ HT - Plafond d'investissements : 3 000 000€ - Eco-socio conditionnalité RSE si projet > 2 M€	Fil de l'eau (dispositif Industries Agro-Alimentaires)	Région Nouvelle-Aquitaine	les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture



avec la participation des Conseils Départementaux de Nouvelle-Aquitaine.



LA GARANTIE BANCAIRE ALTER'NA

L'outil de garantie bancaire Nouvelle-Aquitaine Alter'NA évolue pour vous accompagner au mieux (augmentation des taux maximum d'aides publiques, éligibilité des secteurs forestiers). www.alter-na.fr





LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

UNE PRIORITÉ POUR LA RÉGION

+ Les aides à l'accompagnement pour tous les **PROJETS** **D'INSTALLATION**



- Espaces-tests
- Diagnostics pré-installation
- Études technico-économiques
- Accompagnements post-installation

+ Les aides au démarrage dans le cadre d'une **CRÉATION OU REPRISE D'ACTIVITÉ**

- Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA)
- Prêts d'Honneur (20 000€ max)



+ Le soutien pour l'**ACCÈS** **AU FONCIER AGRICOLE**



au travers :

- du stockage
- du portage
- de la garantie de fermage

+ et une priorisation et des bonifications pour les **AIDES À L'INVESTISSEMENT**

POUR PLUS D'INFOS

agriculture@nouvelle-aquitaine.fr



GLOSSAIRE

AB : Agriculture Biologique

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AQ : Aquitaine

ATP : Agriculteur à Titre Principal

CAB : Conversion à l'Agriculture Biologique

CAL : Circuits Alimentaires Locaux

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DDT/M : Direction Départementale des Territoires / et de la Mer

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture
et de la Forêt

FAM : France AgriMer

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

HVE : Haute Valeur Environnementale

IAA : Industries Agro-Alimentaires

IAE : Infrastructure Agro-Écologique

JA : Jeune Agriculteur

LIM : Limousin

MAB : Maintien à l'Agriculture Biologique

MAEC : Mesure Agro-Environnementale et Climatique

NA : Nouvelle-Aquitaine

NI : Nouvel Installé

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations
agricoles

PDR : Programme de Développement Rural

PEI : Partenariat Européen pour l'Innovation

PME : Plan de Modernisation des Élevages

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SIQO : Signe d'Identification de l'Origine et de la Qualité

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

sur les aides agricoles

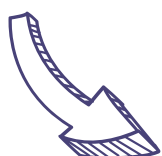
agriculture@nouvelle-aquitaine.fr

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/agriculture



))) L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Retrouvez
toute l'information
actualisée en direct
sur les outils numériques
de la Région :



Le site institutionnel et les sites dédiés :

- › nouvelle-aquitaine.fr
- › transports.nouvelle-aquitaine.fr
- › jeunes.nouvelle-aquitaine.fr
- › entreprises.nouvelle-aquitaine.fr
- › territoires.nouvelle-aquitaine.fr

Les réseaux sociaux :

- › @NvelleAquitaine
- › Région Nouvelle-Aquitaine



Toutes les aides et dispositifs régionaux sur :

- › les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



Une question ?

- › Le service « **Relation aux usagers** » est accessible
du lundi au vendredi de 9h à 18h
au **05 49 38 49 38**
contact@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr